



ENTREPRENDRE

Projet d'extension du port de La Turballe

Nicolas Criaud, Président de Cap Atlantique - Maire de Guérande, aux côtés de Michel Bergue, Sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Nazaire, Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire, Philippe Grosvalet, Président du Département de Loire-Atlantique, et Didier Cadro, Maire de La Turballe et Vice-Président à l'économie de Cap Atlantique, affiche son soutien au projet.

Publié le 22 janvier 2021

Nicolas Criaud, Président de Cap Atlantique - Maire de Guérande, déclare : "Pour Cap Atlantique, l'année 2021 sera une année charnière pour nous permettre, en concertation avec les habitants, de construire la Presqu'île de demain ; notre Presqu'île pour laquelle une nouvelle dynamique environnementale doit être lancée pour répondre aux enjeux climatiques économiques et sociétaux de notre territoire.

Ces enjeux, ils sont communs avec ceux de l'ambitieux programme de développement et d'aménagement du port de La Turballe dont l'importance stratégique sur la façade Atlantique n'est plus à démontrer.

En effet, qu'il s'agisse de la pêche, de l'attractivité touristique, du nautisme, de la valorisation potentiel des sous-produits de la mer, ou d'implantation d'activités économiques émergentes, avec en particulier le parc éolien, Cap Atlantique considère essentiel de s'engager auprès du Département de Loire-Atlantique et de son Syndicat Mixte des ports de plaisance et de pêche, notamment en l'accompagnant financièrement.


L'engagement financier de Cap Atlantique de 1 800 000 euros soit 5% du coût HT du projet total, (montant somme toute modeste au regard de l'ampleur de l'investissement total de près de 44 millions HT envisagés par le Département de Loire Atlantique) viendra compléter celui de l'Etat et de la Région des Pays de la Loire.

Je crois à l'ambition affichée par le programme de développement et d'aménagement du port de la Turballe qui permettra non seulement de renforcer son attractivité et entraînera de surcroît une nouvelle dynamique et une opportunité de diversification économique porteuse pour le territoire de Cap Atlantique en particulier sur les secteurs de l'emploi (pas moins de 300 emplois directs pour l'extension du port et 1 000 emplois /3 ans pour la construction du parc éolien) et l'innovation."



Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique

3 Avenue des Noëllles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 02 51 75 06 80